

# Association du Personnel de l'Etat du Valais APeVAL

## Rapport des vérificateurs de comptes à l'attention de l'Assemblée Générale du 26 mars 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2019.

Nos travaux ont été effectués en présence de M. Alain Bonvin, caissier de l'association, qui a répondu à notre entière satisfaction aux questions posées.

Le compte d'exploitation de l'exercice 2019 fait apparaître une perte de **Fr. -18'439.86**.

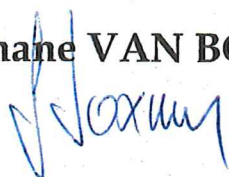
La fortune diminuée du résultat du dernier exercice, se monte à **Fr. 286'856.74** au 31 décembre 2019.

Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité, qui est tenue de manière exacte.

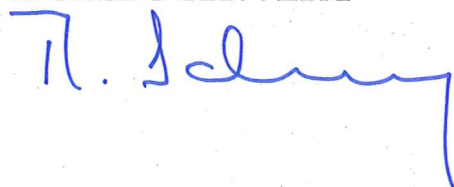
Tout en faisant les réserves d'usage, dans le cas où certains faits et documents n'auraient pas été portés à notre connaissance lors du contrôle, nous vous proposons d'approuver les comptes 2019 et de donner décharge aux organes responsables.

### Les vérificateurs des comptes

Stéphane VAN BOXEM



Moritz SCHWERY



Sion, le 26 mars 2020